



Association Interprofessionnelle  
de Santé au Travail de la Côte d'Or

Organisme de Formation agréé  
N° déclaration d'existence 26 21 00437 21  
SIRET : 77820794400134

## PROGRAMME FORMATION INTER-ENTREPRISES

### Renforcer la dimension relationnelle pour optimiser votre management au quotidien (RPS pour les managers de proximité)

#### □ OBJECTIFS :

- Apprendre à mieux détecter des signaux de mal-être au travail de la part de collaborateurs
- Identifier et activer des leviers générateurs de bien-être au travail et de motivation
- Intégrer la dimension relationnelle dans les pratiques managériales pour concilier performance et bien-être

#### □ PARTICIPANTS :

- Managers de proximité (responsables d'équipe, chefs d'atelier, chefs de service, agents de maîtrise, ...) motivés pour enrichir leur propre pratique managériale.

#### □ PREALABLES :

- A partir d'une (ou deux) situation de travail rencontrée ayant posé problème (d'un point de vue organisationnel, relationnel, comportemental), les participants apportent leur témoignage lors de la formation. Avec l'accord de l'entreprise, apporter la partie du DUERP (Document unique) qui concerne les risques psychosociaux (RPS).

#### □ PROGRAMME INDICATIF :

##### ➤ Apports théoriques

- Définir la notion de risques psychosociaux, les mécanismes et les sources de stress, les impacts sur la santé des collaborateurs et ceux sur l'entreprise
- Comprendre le rôle des acteurs de la prévention
- Appréhender le cadre réglementaire
- Identifier les indicateurs de mal-être au travail (repérer des collaborateurs en souffrance (signaux d'alerte) mais aussi les causes de risque dans l'entreprise. Orienter et agir
- Tester une méthode simple d'analyse de situations de travail
- Repérer les leviers pour favoriser des situations professionnelles efficaces et saines

##### ➤ Apports pratiques (confidentialité respectée dans les échanges)

- Partage des pratiques entre pairs
- Jeux de rôle entre participants – mises en situation
- Analyse de situations de travail filmées (ANACT)

##### ➤ Supports pédagogiques

- Exposé théorique avec un diaporama Power-Point
- Cas exposés par les participants
- Supports vidéos

□ **DUREE** : une journée de 7 heures

□ **LIEU** : salle de formation de l'AIST 21

□ **TAILLE DES GROUPES** : de 6 à 8 personnes (maximum) par groupe

□ **FORMATEUR** : conseiller RPS - ergonomiste de l'AIST 21

#### □ TARIFS INDICATIFS :

- Entreprises de moins de 10 salariés : prestation incluse dans la cotisation annuelle à l'AIST 21
- Entreprises de plus de 10 salariés : tarifs et modalité(s) sur demande

#### □ CONTACTS :

- Votre médecin du travail
- Le service AST